

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC JEUDI 25 NOVEMBRE, 1858.

N. 32.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSÉPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

LA VÉRITÉ.

En voyant l'état humiliant dans lequel est plongée la population de Québec, on se demande naturellement qu'elle en est la cause? Sont-ce les hommes ou les moyens qui font défaut? Ce sont les hommes; ou plutôt c'est le peuple lui-même qui ne fait point son devoir. Jamais on ne vit moins d'esprit public. Depuis les plus hautes sommités jusqu'aux classes les plus pauvres, un mal contagieux ronge le peuple. D'abord, blessure légère, ce mal est aujourd'hui une plaie hideuse. La gangrène s'en est emparée! La corruption règne partout. Nous recueillons maintenant, les fruits de la politique corrompue et corruptrice de Chabot et compagnie. Tellement qu'aujourd'hui, il n'est pas un homme en qui le peuple a confiance. Tous ceux qu'il croyait honnêtes l'ont trahé! tous ceux qu'il croyait sincères l'ont trahi, vendu et livré! Maintenant on n'a pas besoin de le tourmenter pour l'acheter il s'offre lui-même en vente! Quand un peuple en est venu à ce point, il ne doit pas s'étonner de souffrir la faim et le froid. Au contraire. Quand on a pu endurer la honte et la dégradation politique, on peut tout subir.

Ainsi donc, si aujourd'hui, le peuple se voit insulté, trahi et volé par tous ceux auxquels il s'est rendu; c'est sa faute. Il est tout à la fois la victime et le coupable. Non seulement il souffre, mais il expie ses fautes. Malheur à ceux qui les lui ont fait commettre! Malheur à ceux qui font semblant de travailler à son avancement moral et matériel, mais qui, en réalité, ne songent qu'à leur intérêt personnel, l'enfoncent de plus en plus dans l'abîme ou l'ont plongée leurs trahisons et leurs bassesses!

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

S'il fallait en croire les cabaleurs de M. Langevin, dans trois mois nous pourrions voyager en chemin de fer de Québec à Montréal. Nous serions les premiers à nous réjouir d'un pareil événement, mais nous sommes, malheureusement obligés de dire que,

jugant par leur passé, les hommes qui gouvernent actuellement le pays, il ne faut pas cesser un seul instant de leur pousser... la plume dans les reins. Ce sont des loups; il faut des moutons pour les secouer jusqu'à ce que nous soyons certains qu'il leur est impossible de nous blaguer. Aujourd'hui que le public les surveille, ils agissent de la manière la plus nuisible au progrès du chemin de fer du Nord; que serait-ce donc, si on les laissait en repos? Non, plus de trêve jusqu'à ce que la dernière liasse soit posée! Nous connaissons trop bien Baby, Simard et leurs pareils pour croire à leur sincérité. Maintenant il faut des preuves: leur promesses sont plus à craindre que leurs actions: les premières émeuvent et celles-ci, au moins, nous les font connaître. A l'œuvre donc, et ne laissons, aux voleurs publics, pas même l'espérance de pouvoir empêcher la construction de ce chemin de fer du Nord.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

On parle beaucoup d'élire des conseillers, mais les candidats sont encore peu connus. Nous apprenons que les électeurs du faubourg Saint-Jean se proposent de demander M. Langevin, avocat (non pas Hector) de les représenter au Conseil-de-Ville. Si ce monsieur accède à cette demande, nous croyons que les électeurs auront en lui un interprète fidèle de leurs sentiments. On mentionne aussi que M. Louis Bilodeau, qui a si bien joué ses cartes avec la Caisse d'Economie de Saint-Roch, cherche à se faufiler dans le Conseil-de-Ville! Décidément les *jobbers* sont d'une impudence incroyable! M. Bilodeau conseiller! Fi donc! il est membre de la *petite famille*! Et l'on sait comme tous ces gens sont libéraux avec l'argent du peuple!!!

M. Rhéaume brigue de nouveau les suffrages des électeurs du quartier Saint-Roch. Après avoir dit qu'il ne voulait pas être réélu, il consent à être conseiller pour quatre autres années. On dirait que M. Rhéaume se croit un martyr et qu'il n'entre en Corporation que par pénitence! Peut-être aussi veut-il être réélu conseiller afin d'assister plus régulièrement aux séances. On sait que tant qu'il fit du *boudin* pour punir les citoyens de Québec de ne pas l'avoir envoyé *paître* en parlement, il n'assista aux séances du Conseil-de-Ville que dans les occasions où il pouvait croire à un retour de popularité.

Le docteur Tourangeau sollicite aussi les suffrages des électeurs du quartier Saint-Roch. Il n'y a aucun doute que s'il est élu, le bien

immense que peut accomplir en Corporation, M. Rhéaume, sera bien peu considérable à côté du bien réel que peut produire la conduite indépendante du docteur Tourangeau.

M. Irvine se présente au quartier Montcalm, et M. Bailhargé au quartier Saint-Louis.

Nous extrayons d'un article du *Père Nouvelle*, les lignes suivantes qui prouvent que les hommes du *calibre* de Baby, Langevin et Simard sont jugés par notre confrère, les plus grands ennemis du chemin de fer du Nord.

« La compagnie du chemin de fer du Nord est une entreprise montée uniquement pour surprendre la confiance des capitalistes: c'est une bulle de savon, c'est-à-dire une compagnie *Bogus*, comme on les appelle aux États, et qui ont maille à partir avec les Tribunaux. Cette compagnie n'a pas un sou en coffre, et ne compte pas d'actionnaires sérieux: c'est vrai qu'elle a déjà prélevé des argent sur les actions souscrites, mais qu'elle a dépensés; et les actionnaires n'en veulent plus donner: En France cette compagnie aurait des explications à donner au procureur impérial. Le fait est qu'aucun homme sérieux ne veut lui confier un écu: et cette compagnie veut faire un chemin qui coûtera £2,000,000 et avec quoi? avec les dupes qu'elle entend faire. Cette affaire mériterait l'attention spéciale du procureur-général ici, si on entendait faire respecter le crédit national et protéger les intérêts individuels mais que faire avec un gouvernement, comme dit M. Papineau qui viole les lois divines et humaines pour se maintenir au pouvoir.

« La Corporation de Québec a voté £300,000 pour la construction de ce chemin, cela est vrai: mais a-t-elle l'intention de les donner? non. C'est un piège qu'elle tend pour aider la compagnie à faire des dupes: cela est évident, si la Corporation avait eu l'intention de donner ces £300,000 pour la construction du chemin, elle aurait fait comme la cité des Trois-Rivières la fait avec le Grand Tronc: elle a voté £40,000 pour l'embranchement d'Arthabaska, et elle a dit au Grand Tronc: vous les toucherez quand vous voudrez. La Corporation de Québec a voté £12,500, non pas pour commencer le chemin, mais pour faire un quai dont elle prétend s'emparer non seulement pour ces £12,500, mais pour une autre somme que la compagnie lui doit; comme elle n'a pas foi dans cette entreprise, elle ne veut pas y mettre un sou, voilà pourquoi elle a pris une hypothèque de